

NON AU CHÔMAGE ! ...

Nos camarades de la métallurgie ont engagé la lutte contre les licenciements aux A.C.N.

Des manifestations, des démarches ont eu lieu.

Il faut rappeler que les licenciements et le chômage sont inhérents au régime capitaliste.

Ils ne disparaîtront totalement qu'avec le régime lui-même.

Nos camarades métallurgistes ont demandé la généralisation de la "pré-retraite" à l'ensemble de la métallurgie nantaise.

Ils n'avaient malheureusement pas le choix. On ne saurait leur en vouloir de rechercher, avant tout, une efficacité Immédiate. Aussi bien, les U.D. ont-elles donné leur appui à la demande des métallurgistes.

Cela dit, il n'en demeure pas moins que cette prétendue pré-retraite n'est, en réalité, qu'un expédient destiné beaucoup plus à masquer les problèmes qu'à les résoudre.

En effet de quoi s'agit-il?

En aucune manière d'une quelconque retraite ou pré-retraite mais de l'utilisation de l'allocation légale de chômage, des prestations ASSEDIC auxquelles viennent s'ajouter les ressources du *Fonds National de l'Emploi* et une allocation de l'employeur.

Comme on le voit beaucoup plus que de pré-retraites il s'agit bel et bien d'un système plus ou moins perfectionné d'indemnisation de chômage.

Il ne faut pas dissimuler qu'un tel système est, comme tout expédient, essentiellement précaire.

Pratiquement, il peut, à tout moment, être remis en cause.

Dans l'immédiat, le seul moyen d'enrayer les progrès du chômage ne peut se trouver que dans la diminution de la durée globale du travail.

Autrement dit: - Avancement de l'âge de la retraite; - Retour aux 40 heures.

En outre, ces solutions redonnent au problème sa véritable dimension.

Nous ne croyons pas aux "*activités spécifiques*" devenues maintenant "*zones spécifiques*".

Au train où vont les choses, l'Europe, le monde capitaliste risquent bientôt de n'être plus qu'une immense "*zone spécifique*".

Alors, d'accord pour tenter de trouver des solutions "*spécifiques*" au problème du chômage à Nantes.

Mais l'arbre ne doit pas nous cacher la forêt.

Il serait fou et criminel de laisser croire aux ouvriers nantais que leurs problèmes sont locaux ou régionaux et peuvent, par conséquent, être résolus dans ce cadre.

La retraite à 60 ans ou le retour aux 40h. ne seront pas décidés sur le plan local ou régional. Il s'agit là de mesures nationales que seule, une action nationale d'envergure pourra imposer.

Touchant aux problèmes de la "*pré-retraite*" les U.D. ont écrit une lettre commune que nous publions par ailleurs.

Elle a été adressée en commun aux groupes parlementaires, aux parlementaires, aux conseillers généraux, aux maires de Loire-Atlantique.

Nous avons également accepté de l'adresser en commun à la F.E.N., à la C.G.C., à la F.N.S.E.A. et à l'U.N.E.F.

Par contre, nous nous sommes refusé l'adresser à "*toutes les organisations sauf l'U.N.R.*" comme nous le demandaient nos camarades de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

La lutte contre le chômage est inséparable de la lutte de la classe ouvrière pour ses revendications contre la société capitaliste.

Pour cette lutte, les ouvriers doivent d'abord compter sur eux-mêmes.

Il est clair - pour prendre un exemple - que la lutte contre la société capitaliste et ses tares ne doit pas être la préoccupation dominante de ... Monsieur l'Evêque de Nantes!

Notre organisation ne saurait accepter le front unique avec n'importe qui.

C'est pourquoi, nous nous en tenons à l'action commune, quand elle est possible, avec les seules organisations syndicales ouvrières, paysannes et étudiantes.

Alexandre HÉBERT.
